



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

### **- Liste des délibérations -** (article L.2121-25 du CGCT)

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE-SUR-COISE, qui s'est réuni à la mairie le 22 janvier 2026, à 20 h 30, sous la présidence de Madame Christiane BOUTEILLE, Maire, a pris les décisions suivantes :

<b>N°</b>	<b>Objet des délibérations</b>	<b>Résultat du vote</b>
2026-01-01	Vote d'une subvention en faveur du comité d'animation.	Adopté
2026-01-02	Aménagement d'une maison d'assistants maternels (MAM) dans un bâtiment existant – attribution et signatures des marchés de travaux.	Adopté
2026-01-03	Aménagement d'une maison d'assistants maternels (MAM) dans un bâtiment existant – approbation de la demande de subvention à déposer auprès de la CAF.	Adopté

Ces délibérations sont consultables au secrétariat de Mairie, sur simple demande, à compter du 27 janvier 2026.



Christiane BOUTEILLE  
Maire

- Mise en ligne le 23/01/2026
- Affichée le 23/01/2026